EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS AU TITRE DES CONGRES ET MANIFESTATIONS

Nous disposons au Budget 2008 d'un crédit disponible de 81.600 € en vue de l'octroi de subventions aux associations organisatrices de congrès et de manifestations.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION ACTIVITES RELATIONNELLES THERAPEUTIQUES :

L'association a décidé d'organiser le jeudi 27 novembre prochain une journée « portes ouvertes » à l'occasion du 10ème anniversaire de la création de l'unité PASSE-AJE du pôle de psychiatrie du CHRU de Clermont-Ferrand. Cette unité, située au sein du service de psychiatrie d'adultes, a pour vocation la prise en charge des adolescents et jeunes adultes en situation de crise psychique.

Lors de cette journée, l'association souhaite présenter son travail et mieux faire connaître son fonctionnement. La manifestation sera ponctuée par l'inauguration d'une fresque réalisée par un artiste avec patients et soignants du service et une conférence « grand public » sur la prévention du suicide chez les jeunes.

2.000 €

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE :

Cette association a été choisie pour organiser les 4èmes Rencontres Nationales du Tourisme et des Loisirs qui se dérouleront à Polydôme les 11, 12 et 13 mars 2009. Il s'agit de rencontres professionnelles destinées à traiter l'ensemble des sujets relatifs aux sports de nature et de favoriser le décloisonnement entre les différents acteurs des réseaux sport, tourisme, environnement et territoire, qui devraient attirer pas moins de 800 participants.

10.000 €

ASSOCIATION DES JUGES ET ANCIENS JUGES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND :

L'association a pris en charge l'organisation du congrès des tribunaux de commerce des Cours d'Appel de Riom et de Limoges qui s'est tenu le 26 septembre dernier dans les salons de l'aéroport d'Aulnat.

500 €

FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES DE FRANCE :

Cette Fédération a organisé le 17 octobre 2008, salle Georges Conchon, son Assemblée Générale annuelle et procédé à l'élection du Conseil d'Administration et du Président de l'Association.

Les maires représentant les communes forestières de la plupart des départements français avaient fait le déplacement à Clermont-Ferrand.

2.500 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 novembre 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe chargée des Congrès

Manuela FERREIRA DE SOUSA